

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN215

présenté par

Mme Santiago, Mme Pic, Mme Thomin et Mme Rabault

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« quantique »,

insérer les mots :

« , des fonds marins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à insérer l'objectif de capacité de maîtrise des fonds marins jusqu'à une profondeur de 6000 mètres dans la liste des sauts technologiques.